

ABL Diagnostics

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.611.465,60 Euros
Siège social : 72 C, route de Thionville
57140 Woippy
552 064 933 R.C.S. Metz

Rapport du Commissaire aux comptes sur la réduction du capital

AGOE du 30 juin 2026

(résolution n° 12)



Adn Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Adn Paris

Société de Commissariat aux Comptes membre de la CRCC de Paris

206, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

4, rue du Bulloz – PAE Les Glaisins – 74940 Annecy Le Vieux

428 911 275 RCS Paris

secretariat@adn.finance

Rapport du Commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Aux actionnaires de la société ABL Diagnostics.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose, sous réserve de l'adoption de la 12^{ème} résolution de l'assemblée générale du 30 juin 2026, de lui déléguer pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée du 30 juin 2026, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris, le 9 juin 2026.

Le Commissaire aux comptes :

A d n P a r i s



Philippe SIXDENIER,
Commissaire aux comptes.
